



---

Programme de formation reconnu par  
l'Office fédéral de la santé publique

## **Formation de Chargé de sécurité MSST**

### **Plan d'études 2022-2023**

17.02.2022

#### **Utilisation :**

Le présent document permet aux participants au cours de Chargé de sécurité d'établir leur plan de formation pour 2022-2023. Il présente les séminaires composant les sept unités de valeur (UV) de la formation, leur durée, leurs objectifs et les dates prévues en 2022-2023.

Ce document doit être complété par le participant, en coordination avec l'organisateur. Une fois établi, le plan d'études est signé par le participant.

L'organisateur est à disposition pour toute question (coordonnées en pied de page).

#### **Avertissement :**

Les dates de cours, les titres des cours et les objectifs sont indiquées sous réserve de modifications. Il en va de même des thèmes de cours à options des UV 4 et 6.

Les horaires des formations sont de 8h15 à 12h15 pour le matin et de 13h30 à 17h30 l'après-midi.

**UV1 : Droit du travail et des assurances sociales****Cours obligatoires : durée totale 16 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principaux textes de loi en santé et sécurité au travail</li><li>- Connaître les obligations des employeurs et des employés en la matière</li><li>- Comprendre les grands principes du droit applicables au domaine de la prévention</li><li>- Comprendre la manière dont les normes sont appliquées par les inspections du travail et les tribunaux</li></ul>	<input type="checkbox"/> 13.09.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
La responsabilité en santé et sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les bases juridiques de la responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail</li><li>- Comprendre comment se détermine la responsabilité civile et pénale en cas d'atteinte à la santé d'un travailleur</li><li>- Comprendre les relations entre prestations d'assurance et responsabilité civile</li></ul>	<input type="checkbox"/> 27.09.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Assurances sociales et gestion de la santé au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre les grands principes des assurances sociales</li><li>- Connaître les lois couvrant les principaux risques de la vie active</li><li>- Connaître les prestations des assurances en cas de perte de gain suite à un problème de santé</li><li>- Comprendre les liens entre ces assurances et les pratiques en santé et sécurité au travail</li></ul>	<input type="checkbox"/> 16.03.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
Procédures relatives aux autorités et organisation d'exécution 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir préparer et accompagner les contrôles des autorités avec les responsables interne</li><li>- Connaître et comprendre les procédures appliquées par les organes d'exécution de la LAA et de la LTr en cas de non-respect des dispositions légales ainsi que les voies de recours à disposition des entreprises ;</li><li>- Posséder de bonnes connaissances des processus d'autorisation internes et externes</li></ul>	<input type="checkbox"/> 03.05.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

**UV2 : Accidentologie****Cours obligatoires : durée totale 20 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir ? 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître l'utilité, l'intérêt et les limites de l'analyse statistique des accidents du travail</li><li>- Savoir recueillir des informations utiles pour la gestion des accidents</li></ul>	<input type="checkbox"/> 26.01.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
La gestion des sinistres par la méthode de l'arbre des causes et d'autres moyens d'enquêtes 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir déployer une méthode d'analyse des causes des sinistre avec l'ensemble des acteurs concernés</li><li>- Connaître les principaux facteurs de risques à l'origine des sinistres</li></ul>	<input type="checkbox"/> 02.02.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
La gestion des sinistres par la méthode statistiques 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être capable d'analyser et d'interpréter des statistiques d'accidents</li><li>- Être capable de concevoir et de tenir à jour des statistiques d'accidents au sein de sa propre entreprise</li></ul>	<input type="checkbox"/> 26.01.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Analyser les accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes (Atelier) 8h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Consolider les connaissances acquises sur la méthode de l'arbre des causes ;</li><li>- Maîtriser l'utilisation de la méthode ;</li><li>- Etre en mesure d'intégrer la méthode dans l'organisation de la sécurité de son entreprise.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 09.02.2023 journée	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

**UV3 : Risques : prévention et intervention****Cours obligatoires : durée totale 20 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours) 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir comment déterminer périodiquement les dangers sur le terrain et proposer des mesures selon une méthode reconnue et avec la participation des acteurs concernés</li><li>- Connaître les différents types de phénomènes dangereux rencontrés dans les milieux de travail</li><li>- Savoir évaluer la nécessité de faire appel à d'autres spécialistes</li><li>- Savoir intégrer la détermination des dangers et la planification de mesures dans le concept de sécurité de l'entreprise ;</li></ul>	<input type="checkbox"/> 11.10.2022 Matin	<input type="checkbox"/> Date
Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (atelier) 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être capable de procéder, dans son entreprise, à une détermination des dangers simple et de proposer des mesures de prévention (a priori et a posteriori);</li><li>- Connaître les principes de méthodes plus élaborées d'analyse de risque;</li><li>- Savoir intégrer la détermination des dangers et la planification de mesures dans le concept de sécurité de l'entreprise;</li></ul> Connaître la nature des principaux dangers et risques rencontrés dans les milieux de travail.	<input type="checkbox"/> 18.10.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Substances nocives-bases 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les substances nocives</li><li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de substances nocives</li><li>- Avoir des pistes de mesures en matière de substances nocives</li></ul>	<input type="checkbox"/> 01.11.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Organisation en cas d'urgence-Secours 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir établir et tenir à jour des concepts en cas d'urgence spécifiques à l'entreprise</li></ul>	<input type="checkbox"/> 19.01.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date

Equipements de protection individuelle (EPI) 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer la place des EPI dans un concept global de prévention des risques professionnels et de protection des travailleurs ;</li> <li>- Être en mesure d'identifier les situations dans lesquelles les EPI doivent être utilisés (critères, normes, etc.) ;</li> <li>- Connaître les différents types d'EPI et leurs conditions d'utilisation.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 14.02.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
--	---	---	-------------------------------

**Cours à options : vous devez choisir des cours pour une durée totale de 8 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	
Dangers de chutes 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers de chutes</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers de chutes</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers de chutes</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 15.11.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Dangers thermiques et substances inflammables 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers thermiques, liés aux substances inflammables et explosives</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers thermiques ainsi que relatifs aux substances inflammables et explosives</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers thermiques et de substances inflammables et explosives</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 01.11.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes physiques particulières – Bruit, ultrason et pression atmosphérique 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers liés au bruit, aux ultrasons et à la pression atmosphérique</li> <li>- Connaître les bases légales en matière de bruit, d'ultrasons et de pression atmosphérique</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de bruit, d'ultrasons et de pression atmosphérique</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 08.11.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Dangers électriques 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers électriques</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers électriques</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers électriques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 10.11.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date

Dangers mécaniques-Partie 1 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers mécaniques principaux</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers mécaniques</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers mécaniques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 24.11.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes physiques particulières - Rayonnement 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers liés aux rayonnements ionisants et non ionisants</li> <li>- Connaître les bases légales en matière de rayonnements ionisants et non ionisants</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de rayonnements ionisants et non ionisants</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 01.12.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Autres cours à options déjà suivis dans cette UV :**

Intitulé et durée	Date

**UV4 : Santé au travail et maladies professionnelles****Cours obligatoire : durée totale 4 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Maladies professionnelles et atteintes liées au travail : connaissance et prévention 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principales maladies professionnelles et atteintes à la santé liées au travail ;</li><li>- Comprendre certains processus qui relient situations de travail et santé ;</li><li>- Connaître les définitions et les dispositions légales relatives aux maladies professionnelles et atteintes liées au travail ;</li><li>- Connaître les rôles respectifs, en matière de dépistage et de prévention, des médecins du travail, médecins conseils et médecins inspecteurs du travail au sein des entreprises.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 07.02.2023 Matin	<input type="checkbox"/> Date

**\*Cours à options : vous devez choisir des cours pour une durée totale de 20 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Maternité et jeunes travailleurs 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les bases légales en matière de jeunes travailleurs et protection de la maternité</li><li>- Connaître les dangers principaux de ces groupes de collaborateurs et les limitations en la matière</li></ul>	<input type="checkbox"/> 15.09.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Organisation du travail-Partie 1: Télétravail, co-working et travail à domicile 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre les contraintes l'organisation et de ces «nouveaux» modes de travail sous l'angle des activités de travail</li><li>- Connaître des bases légales et extralégales en matière de contraintes liées à l'organisation du travail</li><li>- Connaître les effets sur les salariés et les organisations du travail</li><li>- Avoir des pistes de mesures en mettant en perspective les ressources à développer par les acteurs de l'entreprise pour accompagner le télétravail, le travail à domicile et le co-working</li></ul>	<input type="checkbox"/> 17.11.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date

Organisation du travail-Partie 2: Bases légales pour l'aménagement du temps de travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir des connaissances sur la réglementation en matière de santé au travail et plus spécifiquement en matière de durée du travail et de repos.</li> <li>- Connaître les dispositions légales relatives à la protection des jeunes travailleurs et de la maternité en matière d'aménagement du temps de travail.</li> <li>- Savoir où trouver les informations relatives à son domaine d'activité.</li> <li>- Connaître les liens entre horaires, santé et sécurité au travail.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 17.11.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes liées à l'environnement de travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les contraintes liées à l'environnement</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de contraintes liées à l'environnement</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de contraintes liées à l'environnement</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 11.01.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes psychiques 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les contraintes psychiques</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de contraintes psychiques</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de contraintes psychiques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 18.01.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les contraintes liées à l'appareil locomoteur</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de contraintes liées à l'appareil locomoteur</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de contraintes liées à l'appareil locomoteur</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 12.01.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Autres cours à options déjà suivis dans cette UV :**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Date</b>



**UV5 : Psychologie et pédagogie****Cours obligatoire : durée totale 12 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Mise en place de formations en santé et sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre comment identifier le besoin en formation</li><li>- Savoir planifier et élaborer une formation</li><li>- Savoir évaluer une formation</li></ul>	<input type="checkbox"/> 02.03.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier) 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en pratique les connaissances pédagogiques acquises lors du cours précédent ;</li><li>- Exercer la présentation orale devant un public indulgent et compréhensif ;</li><li>- Echanger ses expériences en matière d'animation de cours avec d'autres formateurs potentiels ;</li><li>- Approfondir plusieurs sujets choisis en santé et sécurité au travail.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 23.03.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
Psychologie du risque et de la sécurité 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre les facteurs environnementaux, sociaux et psychologique qui influencent les comportements en santé et sécurité au travail ;</li><li>- Pouvoir identifier ces facteurs dans son entreprise ;</li><li>- Comprendre le rôle de l'être humain dans la fiabilité des systèmes de travail;</li><li>- Connaître des pistes pour transformer les situations de travail, les représentations et les comportements.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 14.03.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

**UV6 : Gestion de la santé et de la sécurité au travail**

**Cours obligatoires : durée totale 16 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Les interlocuteurs officiels et les partenaires sociaux 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les organes d'exécution généraux et spécialisés en sécurité au travail et protection de la santé (STPS)</li> <li>- Pouvoir identifier les champs de compétence des différents acteurs</li> <li>- Connaître quelques autres acteurs officiels en matière de santé et de sécurité au travail</li> <li>- Connaître quelques partenaires sociaux et le rôle des syndicats en matière de santé et sécurité au travail</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 31.08.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître différentes solutions possibles (individuelles, etc.)</li> <li>- Pouvoir motiver le choix de la mise en œuvre d'une solution (individuelle, par branche, par groupe d'entreprises ou solution type) dans une entreprise et évaluer les ressources nécessaires pour la déployer</li> <li>- Savoir élaborer, auditer et mettre à jour le concept de sécurité propre à une entreprise avec l'ensemble des acteurs concernés</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 6.10.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Organisation en cas d'urgence-Incendie 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les mécanismes de propagation du feu ;</li> <li>- Connaître les principales obligations de prévention incendie en Suisse ;</li> <li>- Connaître les mesures de prévention et d'organisation en matière de lutte contre l'incendie et d'évacuation.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 24.01.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Comprendre et prévenir l'absence au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différentes approches et les principales causes de l'absence au travail ;</li> <li>- Comprendre que la part compressible des absences est la conséquence des contraintes de toutes natures liées à la situation de travail ;</li> <li>- Être capable de mettre en œuvre une méthodologie, des outils de mesure et des moyens de prévention en vue de diminuer les absences au travers de la transformation des situations de travail.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 07.03.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : vous devez choisir des cours pour une durée totale de 12 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Campagne de prévention 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir élaborer des campagnes de prévention</li> <li>- Connaître différents canaux de communication</li> <li>- Savoir évaluer les ressources et les impacts</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 09.03.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
Documentation et recherche documentaire 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître des sources documentaires suisses et internationales en STPS</li> <li>- Savoir effectuer des recherches documentaires</li> <li>- Savoir où et comment accéder à ces sources pour trouver la documentation désirée, principalement par Internet</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 02.03.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Instruction et autres moyens d'information 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les obligations légales relatives à l'information des travailleurs sur les risques auxquels ils sont exposés dans leurs activités ;</li> <li>- Connaître différents moyens d'information</li> <li>- Savoir comment préparer des informations en STPS</li> <li>- Être capable de mettre une organisation pérenne pour la mise à jour des ces informations et assurer le suivi de l'information des travailleurs.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 07.03.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date
Participation des travailleurs 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre l'importance de la participation des collaborateurs dans la STPS</li> <li>- Connaître des moyens d'impliquer le collaborateur dans la STPS</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 09.03.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Réception des équipements 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre le fonctionnement des achats pour participer aux discussions sur les achats des installations impliquant la SST. Sait intégrer les principes STPS dans le processus de décision.</li> <li>- Savoir préparer un budget pour l'achat des équipements de protection individuel</li> <li>- Connaître les principaux points de contrôle pour une réception de machine</li> <li>- Identifier les éléments nécessaires pour la STPS (fiche de poste, signalisation, instruction, etc.)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 30.03.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Autres cours à options déjà suivis dans cette UV :**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Date</b>

**UV7 : Travaux pratiques****Cours obligatoires : durée totale 32 heures (y compris la présentation des examens)**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2022-2023</b>	<b>Déjà suivi</b>
Les métiers en santé et sécurité au travail et les partenaires associatifs 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etudie les compétences nécessaires à son activité</li><li>- A connaissance des formations possibles dans le domaine STPS</li><li>- Sait entretenir et organiser sa formation continue</li><li>- Connaît les partenaires de la STPS</li><li>- Construit et entretient un réseau adapté à ses besoins</li></ul>	<input type="checkbox"/> 31.08.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Atelier Concept MSST 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître et comprendre les principaux concepts et termes utilisés dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</li><li>- Connaître les 10 points du concept MSST sur l'organisation de la santé et de la sécurité au travail dans l'entreprise.</li><li>- Pouvoir poser des questions sur les points abordés lors des différents cours, particulièrement sur le TP4</li></ul>	<input type="checkbox"/> 20.10.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Atelier de statistiques d'accidents professionnels 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etre capable de concevoir des statistiques d'accidents au moyen de logiciels informatiques courants ;</li><li>- Etre capable de mettre en forme les statistiques sous forme graphique ;</li><li>- Etre capable d'analyser et d'interpréter des statistiques d'accidents.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 07.02.2023 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Présentation TP à blanc 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- S'exercer en vue des présentations (pas d'obtention de crédits).</li></ul>	<input type="checkbox"/> 20.10.2022 matin  <input type="checkbox"/> 04.04.2023 matin	<input type="checkbox"/> Date

## Evaluation des travaux pratiques

Intitulé et durée	Objectifs	Dates 2022-2023
TP1 : Restitution et discussion, en groupe, du travail personnel 1 : détermination des dangers, estimation des risques et planification de mesures 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir réaliser un travail d'identification des dangers, d'estimation des risques et de planification de mesures de prévention.</li> <li>- Pouvoir présenter un travail personnel en SST devant un groupe.</li> <li>- Pouvoir bénéficier de feed-back des formateurs et des autres personnes en formation.</li> </ul>	Hiver (28 nov.-16déc 2022)  Eté (30 mai-23 juin 2023)
TP2 : Restitution et discussion, en groupe, du travail personnel 2 : analyses causales et statistiques d'accidents 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir réaliser des analyses causales et statistiques d'accidents.</li> <li>- Pouvoir présenter un travail personnel en SST devant un groupe.</li> <li>- Pouvoir bénéficier de feed-back des formateurs et des autres personnes en formation.</li> </ul>	Hiver (28 nov.-16déc 2022)  Eté (30 mai-23 juin 2023)
TP3 : Restitution et discussion en groupe, du travail personnel 3 : préparation et présentation d'un élément de formation 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir préparer et animer une formation en SST.</li> <li>- Pouvoir présenter un travail personnel en SST devant un groupe.</li> <li>- Pouvoir bénéficier de feed-back des formateurs et des autres personnes en formation.</li> </ul>	Hiver (28 nov.-16déc 2022)  Eté (30 mai-23 juin 2023)
TP4: Mise en place d'un concept global de santé et de sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir développer un concept pour la santé et la sécurité au travail à partir des 10 points édités par la CFST.</li> <li>- Pouvoir présenter un concept de manière structurée, cohérente et compréhensible.</li> </ul>	Hiver (28 nov.-16déc 2022)  Eté (30 mai-23 juin 2023)

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

## Séance de clôture et remise des diplômes

<b>Intitulé</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Date 2023</b>
Séance de clôture et remise des diplômes	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recevoir le diplôme de Chargé(e) de sécurité.</li><li>- Pouvoir faire part de son avis sur l'organisation et le déroulement de la formation.</li><li>- Discuter de la possibilité de transfert, dans son activité professionnelle, des connaissances acquises.</li><li>- Pouvoir déterminer son rôle dans l'entreprise et par rapport aux autres spécialistes de la sécurité au travail.</li></ul>	Date à déterminer.

Nom :

Prénom :

Date :

Commentaire éventuel :

Signature :